



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine Mohawk Park	Campbellville		
<b>Date</b>	18 août 2023	<b>Heure de départ</b> 19 h 00		
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 12 : Partiellement nuageux (Temp. : 15 °C) Vent Nord-Ouest 18 km/h			
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 12 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	12	<b>Nombre de courses de qualification</b> 8 AVW	<b>Inscriptions totales</b> 128	
<b>Total des paris mutuels</b>	\$ 2,408,353			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Walker, Craig (à distance)	<b>Juge associé</b> Stewart Jr, David	<b>Juge associé</b> Portuondo, Jason
---	--	---

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents) ....

## BUREAU

Matthew Gregory est en formation ce soir.

## COURSES

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Le #5, "Flying Formation", (B. Richardson), arrivé en 7<sup>e</sup> position, a été placé en 9<sup>e</sup> position pour un bris d'allure prolongé survenu après le départ.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Le #7, “Voelz Delight”, a été retiré à la dernière minute par le vétérinaire de la CAJO.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Jonathan Drury a enfreint la règle 6.02 (a) de la CAJO pour ne pas avoir été au départ quand il était programmé aux Courses 6 et 7, ce qui a entraîné des changements de conducteurs tardifs.

Il s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #2310211

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Le #8, “Acrimony”, (T. Jones), arrivé en 7<sup>e</sup> position, a été placé en 8<sup>e</sup> position pour avoir causé une obstruction lors du bris d’allure allant vers le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille.

Le #7, “Twin B Delight”, a été inscrit dans la statistique pour l’obstruction survenue lors d’un bris d’allure.

Course 10 – Le #6, “Nighttime Dancer”, a été retiré à la dernière minute (boiteux) par le vétérinaire de la CAJO.

On a opéré un remboursement totalisant \$ 13,275.

Le cheval a été inscrit sur la liste des vétérinaires pour deux retraits consécutifs opérés par le vétérinaire et devra se qualifier.

Course 11 – Rien à signaler.

Course 12 – Rien à signaler.